

Pour Cayeux... Ensemble !



Bulletin
d'Informations
Municipales
n°44
Janvier
Février
Mars 2019

www.cayeux-sur-mer.fr



La vérité par l'action

« *L'homme est le travailleur du printemps, de la vie. De la graine semée et du sillon creusé.* » (Victor Hugo)

Notre Ville n'a pas attendu l'arrivée du printemps pour préparer la haute saison! Les grandes opérations ont commencé dès cet hiver: rechargement de galets sur la plage, aménagement de l'espace balnéaire pour le plaisir de tous (jeux, structures gonflables, pataugeoire, terrains de foot et de basket, boulodrome), travaux de seconde tranche du parking de La Saulaie au Hourdel...

Pour améliorer le cadre de vie des Cayolais et satisfaire les visiteurs venus en voisins et les touristes plus globalement, de nombreux projets sont engagés!

Réaménagement du boulevard Sizaire, développement d'une charte chromatique pour l'urbanisme, mise en oeuvre d'un nouveau Plan local d'urbanisme, extension de la piste cyclable, création d'une aire d'évolution (Cayeux-plage cet été!), délégation de service public pour le casino et le port de plaisance... : pour mieux partager, expliquer, présenter ses grands projets, la Municipalité a créé un espace dédié, à la bibliothèque.

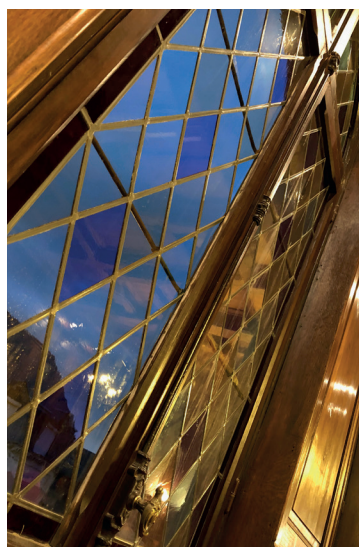
Nous estimons en effet, à une époque où la ruralité doit être repensée, où les services publics et les commerces de proximité disparaissent, qu'il faut encourager une démocratie participative en associant les élus, les associations, les habitants pour que chacun puisse donner son avis et se sentir acteur du développement de sa Ville. Cette démarche fédératrice, de proximité, créatrice de liens, développe le sentiment d'appartenance à notre territoire et la fierté d'y vivre.

Soucieux de tendre la main aux plus démunis et de favoriser l'insertion, le Centre communal d'action sociale a repris, fin janvier, l'activité «banque alimentaire». Le protocole RSA (bénévolat et accompagnement) reprend quant à lui tout prochainement.

Enfin, j'attire votre attention sur l'absolue nécessité de nous montrer au quotidien extrêmement vigilants face aux actes indignes (déchets sauvages, vidanges de camping-cars...) qui abîment notre cœur de nature. Pour préserver notre environnement, luttons ensemble contre ces incivilités!

Et parce que notre Ville nous unit, soyons toutes et tous engagés à son service!

Votre Maire, Jean-Paul Lecomte.



UN POINT SUR LES TRAVAUX

La mairie :

La Ville de Cayeux-sur-Mer possède un patrimoine important, des bâtiments communaux qui nécessitent un entretien permanent.

Voici quelques exemples de réalisations en cours ou à venir :

Dans la salle d'honneur de la mairie trois fenêtres en chêne et des éléments de la porte donnant sur le balcon viennent d'être changés.

La porte d'entrée de la mairie va être automatisée dans un proche avenir. Elle sera coulissante, à double battant et entièrement vitrée. La manipulation de la porte actuelle n'est plus adaptée à la forte fréquentation, la nouvelle facilitera l'accès aux personnes à mobilité réduite.

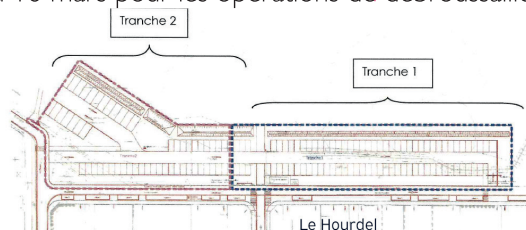
Rue Parmentier- extension de la salle de sport

La mise en chantier de la rue Parmentier sera engagée ce printemps. Le dossier de l'extension de la salle de sport, avec l'aménagement des tribunes avance également. Plus de détails dans le prochain BIM !

PARKING DE LA SAULAIE

Dès ce printemps, au Hourdel, rue des Argousiers, l'aménagement d'une deuxième aire naturelle de stationnement sera mise en chantier en prolongement du parking des Argousiers. Ce parking comportera 40 places pour véhicules légers et 17 places de camping-cars.

Les entreprises Id Verde et Tellier Paysage interviendront à partir du 18 mars pour les opérations de débroussaillage.



DU CHANGEMENT A LA BIBLIOTHÈQUE : L'ESPACE PROJETS EST OUVERT !



En extérieur :

Afin de favoriser une entrée directe de la rue du Maréchal Foch, une ouverture a été créée dans le petit muret. La création d'une allée confortable nous invite à accéder plus directement à la bibliothèque. Le cheminement est agréable avec ses nouvelles plantations et il est accessible aux personnes à mobilité réduite.



Le concept de la boîte à lire étant très apprécié, deux nouvelles boîtes sont à votre disposition, une pour les adultes et une pour les enfants. Elles ont la forme de nos cabines.



Vous pouvez librement y déposer un livre déjà lu, ou en prendre un, donné à la boîte par un lecteur précédent.

Et à l'intérieur :

Pour un espace adulte plus cosy, les dalles du plafond ont été changées, l'ensemble a été repeint. Nous en avons profité pour engager des économies d'énergie : dans ce même espace, les anciens radiateurs, familièrement qualifiés de « grille-pain » ont été remplacés par un équipement plus économe en énergie.



Pendant les travaux...

A noter que tous ces chantiers intérieur et extérieur ont été réalisés en régie par les services techniques de la ville. Un très bon travail. Merci à eux !



Inauguration de l'Espace Projets-27 février 2019

L'Espace Projets a été inauguré le mercredi 27 février en présence de nombreux

Cayolais. Vous y trouverez désormais des présentations des grands projets engagés pour la Ville :

- l'exposition 150 ans de Cayeux-sur-Mer;
- les travaux de la plage, jeux, espace balnéaire.

Puis viendront :

- le boulevard Sizaire;
- le PLU;

- la Charte chromatique;
- les différents projets routiers ainsi que le parking de la Saulaie au Hourdel;
- la revitalisation du centre bourg.

Et des expositions temporaires :

- 1er avril au 6 mai : La fête de l'estampe;
- 13 mai au 28 juin : Dessins d'enfants.

Pour connaître les horaires d'ouverture de la bibliothèque 03.22.26.31.78

ou par mail :

bibliothèque.cayeux@orange.fr

UN GRAND CHANTIER POUR UNE NOUVELLE PLAGE AU PRINTEMPS

Ca y est ! C'est commencé ! Les travaux d'effacement afin de rendre notre plage plus nature encore conformément aux demandes de l'État ont débuté. N'oublions pas qu'il s'agit là d'une obligation des services de l'État et que la commune de Cayeux-sur-Mer ne peut y déroger.

Finie, la pataugeoire où les petits Cayolais et Parisiens s'ébattaient et jouaient depuis des décennies, cela nous rend bien nostalgique.



Mais, les regrets ne font pas avancer les choses. Il faut donc accepter, mais également offrir une plage où les effacements ont bien été réalisés, où chacun retrouve un lieu un peu différent certes mais tout aussi agréable.

Dès cet été, les très jeunes enfants auront à leur disposition un espace de jeux gratuit sur la partie gauche de l'entrée principale sur une surface de 1000m². De l'autre côté sur la droite, un espace jeux de 2600 m² ouvrira également. Il sera payant pour les enfants mais gratuit pour les accompagnateurs. Il offrira une grande variété de jeux gonflables, de jeux d'eaux, trampoline... Pendant que les plus jeunes joueront, les adultes pourront se reposer sous les parasols (avec un soleil radieux !)

Ces deux espaces seront bordés de barriérage en bois autoclave et remis en sable comme ils l'étaient auparavant pour

offrir un côté plus nature.

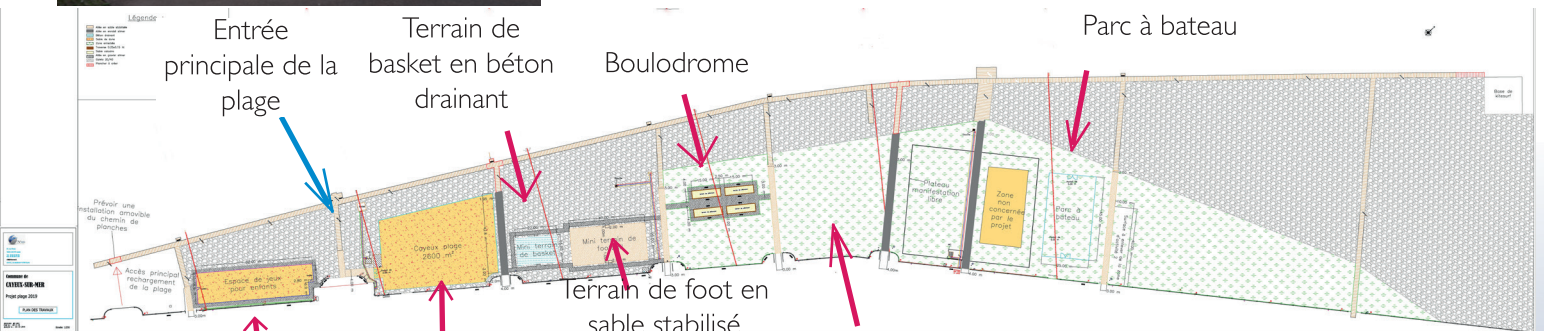
Plus loin, à la place du plateau d'évolution, un nouveau terrain de foot en sable et un mini terrain de basket, réalisé avec un revêtement filtrant seront aménagés.

Des discussions avec la CABS, la Communauté d'Agglomération Baie de Somme sont en cours pour remplacer l'ancien club Mickey par d'autres activités. Le boulo-drome, que nos amis boulistes apprécient tout particulièrement va, lui aussi être remis en état.

Un nouvel espace balnéaire qui, nous l'espérons, attirera encore davantage de touristes pour vitaliser notre commerce local.

Le détail de ces aménagements est visible à l'Espace Projets de la bibliothèque que nous vous invitons à découvrir aux heures d'ouverture.

Contact : 03 22 26 31 78).



Espace de jeux pour enfants 1000 m²

«Cayeux-plage». Plage privée de 2600 m² sous délégation de service public

Plateau d'évolution libre enherbé

UNE BONNE NOUVELLE !

Le renouvellement du droit d'usage de la marque Tourisme et Handicap a été validé par la commission territoriale du 13 décembre 2018 pour la plage de Cayeux-sur-Mer pour une durée de cinq années.

La qualité de l'accueil réservé aux personnes en situation de handicap est bien prise en compte sur notre plage ainsi que l'octroi de cette marque l'indique.



URBANISME

INFORMATIONS

N'omettez pas de vous renseigner en mairie lorsque vous projetez des travaux, même si ceux-ci vous paraissent anodins car ils nécessitent le plus souvent une autorisation d'urbanisme.

La nature, l'importance et la localisation de votre projet vont déterminer le type de formalités à remplir (déclaration préalable, permis de construire, permis de démolir etc.)

Pour télécharger vos imprimés rendez-vous sur le site internet: service-public.fr

Déclaration préalable :

- Cerfa n°13404*06 pour les constructions, travaux, installations et aménagements non soumis à permis de construire;
- Cerfa n°13703*06 Réalisations

de constructions et de travaux non soumis à un permis de construire sur une maison individuelle et/ou ses annexes.

Permis de construire:

- Cerfa n°13406*06 Permis de construire pour une maison individuelle et/ou ses annexes comprenant ou non des démolitions;
- Cerfa n°13409*06 Permis d'aménager comprenant ou non des constructions et/ou des démolitions. Permis de construire comprenant ou non des démolitions.

Permis de démolir:

- Cerfa n°13405*05 demande de permis de démolir.

Pour vos relevés cadastraux: cadastre.gouv.fr

Permanence de votre service urbanisme en mairie: lundi et jeudi de 14h à 16h.



Vie Communautaire

SIGNALÉTIQUE :

La CABS, en partenariat avec le service Patrimoine de la ville d'Abbeville, porte le projet de signalétique du patrimoine (action de préfiguration dans le cadre du Pays d'art et d'histoire).

Ce projet a pour objectif de valoriser le patrimoine bâti et/ou historique ayant un intérêt touristique et permet aux habitants de renouer avec l'histoire de leur commune.



À Cayeux-sur-Mer, un totem a été posé à côté de l'Office de tourisme, il résume l'histoire de la station, des cabines, des planches...

Un deuxième se trouve au Hourdél, sur le port sous les arbres et retrace l'histoire du hameau. Un troisième est prévu près de la chapelle des marins. À noter qu'aucune participation financière

n'est demandée à la commune pour cela.

CONTAINERS ENTERRÉS

Pour l'amélioration du cadre de vie de tous, la CABS (Communauté d'Agglomération Baie de Somme) a installé trois containers enterrés sur notre territoire:



- un à la Mollière (pour le verre);
- un container double à Brighton pour les plastiques et le verre;
- un à Cayeux près de l'entreprise Delarue (pour le verre);

Merci à tous pour votre participation au recyclage!

CONVENTION DE MAÎTRISE D'OUVRAGE AVEC LE SMBDSGLP POUR L'AMÉNAGEMENT RÉSILIENT DU BOULEVARD MARITIME.

Le conseil communautaire réuni le 20 décembre 2018 a décidé:

- d'approuver le plan de financement et le contenu de la phase d'étude relative à l'aménagement résilient du boulevard maritime de Cayeux-sur-Mer;
- de désigner le SMBDSGLP (Syndicat mixte baie de Somme) en qualité de maître d'ouvrage de l'opération;
- d'approuver la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage au profit du SMBDSGLP et d'autoriser le Président à la signer.

2019 sera une année décisive pour la requalification du front de mer, le boulevard Sizaire repensé pour un développement économique et touristique de la ville. De grands espoirs!

BANQUE ALIMENTAIRE : LE CCAS PREND LE RELAIS



À la suite de la dissolution de l'association Vivre Ensemble, Jean-Paul Lecomte, président du CCAS a décidé de reprendre la distribution des denrées fournies par la Banque alimentaire de la Somme. Les membres du conseil d'administration du CCAS se mobilisent deux fois par mois pour préparer les colis et recevoir les bénéficiaires.

Nous souhaitons élargir la distribution aux personnes retraitées aux faibles revenus qui n'osent pas faire la démarche. L'entraide est très importante, si vous pensez que votre ami, votre voisin, une famille est dans le besoin n'hésitez pas à nous le faire savoir. Un colis sera attribué à toutes les personnes dont les revenus ne dépassent pas le barème fixé par la Banque alimentaire de la Somme.

Nous attendons également un élan de générosité de votre part.

En effet, nous manquons de produits de première nécessité pour les bébés (hygiène, couches, laits, petits pots...)

Merci pour votre générosité !

Un accord a été conclu avec M. Lauzet gérant du magasin Carrefour Contact afin de récupérer les invendus et éviter ainsi tout gaspillage.



Calendrier des permanences de distribution :

Inscription au préalable à la mairie auprès du service CCAS.

Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
Vendredi 5	Vendredi 3	Vendredi 14	Vendredi 12	Vendredi 9
Vendredi 19	Vendredi 17	Vendredi 28	Vendredi 26	
	Vendredi 31			

Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Vendredi 6	Lundi 4	Vendredi 15	Vendredi 13
Vendredi 20		Vendredi 29	Vendredi 27

VŒUX À L'EHPAD

La traditionnelle cérémonie des vœux de la maison de retraite s'est déroulée le 16 janvier dernier. Monsieur le maire, accompagné de M. Nivesse et de M. Coquant, a pu saluer les 55 résidents qui ont reçu chacun un colis de friandises.

de l'Amicale des résidents pour leur dévouement.



Ces derniers ont offert un magnifique jeu éducatif et ludique entièrement fait maison par un de leurs membres.

Il a déjà beaucoup de succès!!!



Cette sympathique réunion a permis de remercier chaleureusement les membres du personnel soignant et administratif pour leur engagement, ainsi que ceux



AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE

La région propose un prêt jusqu'à 1000 euros pour aider les plus jeunes à passer le permis de conduire!

Vous avez entre 18 et 30 ans
Vous êtes demandeur d'emploi, en formation, en intérim ou en CDD inférieur à 6 mois. Vous souhaitez plus de précisions, contactez le :
08 00 02 60 80

REPAS DES AINÉS

Le repas des aînés aura lieu le mercredi 22 mai à partir de 12h à la Halle Marchande. Ce repas est offert aux Cayolais et Cayolaises de 65 ans et plus inscrits sur les listes électorales.

Inscription au CCAS.
Tel : 03 22 26 04 06

DON DU SANG : COLLECTES 2019

Feuillère-en-Vimeu Salle socio-culturelle 14h à 19h	Friville-Escarbotin Salle Édith Piaf 14h à 19h	Gamaches Salle Paul Éluard 14h à 18h
Lundi 24 juin	Mardi 23 avril	Lundi 27 juillet
Lundi 21 octobre	Lundi 19 août	Mardi 29 octobre
	Lundi 23 décembre	

Sports Associations

COMPTAGE DE PRINTEMPS

Dimanche 3 mars avait lieu le traditionnel comptage de printemps de l'Amicale des chasseurs et propriétaires de Cayeux-sur-Mer.

C'est sous un ciel couvert et avec une légère pluie que le président Marcel Brisville a accueilli un peu plus de 90 personnes pour son briefing d'avant comptage.

À mi-parcours l'association a distribué à chacune des personnes présentes un sandwich pour reprendre des forces et mener à bien le comptage qui a permis de mettre en avant la présence de 31 lièvres et 4 couples de perdreaux pour 100 hectares. Cette belle matinée s'est terminée par le pot de l'amitié offert par l'association dans les locaux de l'ancienne école de la Mollière.

Ce fut l'occasion pour le président de remercier toutes les personnes présentes mais également de rappeler qu'il est dommage de constater chaque année l'absence de nombreux chasseurs. En effet, cette année encore les sociétaires ne représentaient que 60 des 90 personnes présentes.

CARTOUCHES D'ENCRE VIDES

Nous sommes nombreux à ne pas savoir quoi faire de nos cartouches d'encre d'imprimante une fois qu'elles sont vides.

La mairie met en place la collecte de ces dernières au bureau d'accueil à partir du mois d'avril.



LA COQUILLADE DU QUAIYOU

L'amicale du Quaiou a organisé sa 16ème Coquillade dimanche 10 Mars à la salle des fêtes de Cayeux-sur-Mer. En faisant le choix de la salle des fêtes comme lieu d'organisation, l'association dispose bien évidemment de moins de places pour accueillir le public mais par ce jour de tempête personne n'en a eu de regret! En effet, l'ensemble des convives a pu prendre le temps de déguster son repas confortablement installé au chaud et profiter ainsi de l'animation musicale assurée par Christelle Godin. Bilan plus que satisfaisant pour le président, Yves Lecat qui vous donne dès à présent rendez-vous pour le repas «cochon grillé» le soir du Père cafard à la fin du mois d'août.



CAYEUX ET SES BOULANGERIES

Après un changement de propriétaire, une rénovation totale de la boulangerie centrale a été effectuée cet hiver. Avec une nouveauté : la création d'un four à bois pour la cuisson du pain. L'ouverture est programmée très prochainement.

Cayeux est donc dotée, comme auparavant de deux boulangeries artisanales :

- la boulangerie centrale de M. Fréville, rue du Maréchal Foch;
- la boulangerie de M. Jackie Hélène, où des travaux de voirie sont prévus dès ce printemps 2019 pour en améliorer l'accès.

Et, chez chacun d'entre eux, outre les pains artisanaux, les viennoiseries et de nombreuses douceurs, vous pourrez apprécier les spécialités : gâteaux battus pour M. Fréville et gâteaux Touquet et battus pour M. Hélène.

C'EST NOUVEAU : OUVERTURE PROCHAINE D'UNE BOUTIQUE DE BROCANTE !

Située à Hurt, route de Saint-Valéry, la Boutique Brocante vous proposera de nombreux objets qui vous aideront à décorer votre intérieur et à le personnaliser : bibelots, sculptures, petits meubles... Vous y trouverez sans aucun doute l'objet qui fait la différence.

Pour plus d'infos, rendez-vous sur le site :

www.brocante-art.fr

Contact mail :

contact@brocante-art.fr



Boutique Brocante

689 route de St Valéry
Hurt 80410 Cayeux-sur-Mer

Ouvert de 14h à 18h30 sauf vendredi

Objet déco - Petits meubles - Sculptures

www.brocante-art.fr
contact@brocante-art.fr

UNE ERGOTHÉRAPEUTE A VOTRE SERVICE

Installée en libéral à Cayeux-sur-Mer depuis début janvier 2019, Doriane Rocher est à votre service pour :

- les enfants ou les adolescents pour les troubles de dyslexies, dyspraxies, dyscalculie, dysgraphies;
- les adultes et les personnes âgées pour l'aménagement du domicile à la suite d'un handicap, pour différentes solutions d'amélioration de la vie quotidienne dans de nombreux secteurs.

Mme ROCHER intervient sur prescription médicale dans un rayon de 30 kms autour de Cayeux. Pour toutes questions ou informations vous pouvez la joindre par mail :

doriane.rocher.ergo@outlook.com

Ou par téléphone : 06.40.45.00.13

L'ergothérapie n'est pas remboursée par la sécurité sociale.

Chasse Pêche Environnement

LUTTE CONTRE LES

GOÉLANDS : INSCRIVEZ-VOUS EN MAIRIE !



La prolifération des goélands dans notre ville cause de nombreux désagréments aux habitants : obturation des gouttières et cheminées, déjections corrosives, bruits incessants ...

PROPRETÉ DE LA VILLE.

Afin de réduire les actes d'incivilité fréquents sur la ville et l'ensemble du territoire Cayolais, une brigade de propreté va être mise en place dès cette saison.

Elle aura pour missions principales :

- veiller à la propreté générale de la ville et du Boulevard Sizaire;
- surveiller les parkings, la voie verte, le Hourdel;
- sensibiliser les camping-caristes à notre littoral

Aussi, comme chaque année, la commune mène une campagne de stérilisation des œufs de goélands argentés avec l'aide d'une entreprise spécialisée. S'agissant d'un oiseau marin protégé, seuls les œufs seront stérilisés grâce à un produit qui empêche l'embryon de se développer.

Pour que nous puissions renseigner l'entreprise chargée de ce travail, les propriétaires indisposés par des nids sont priés d'adresser en mairie une autorisation signée.

Elle doit comporter vos coordonnées, nom, adresse, téléphone, les désagréments constatés cette année ou l'année précédente suivis de la phrase : « *J'autorise la société agréée à intervenir sur la toiture de la maison dont je suis propriétaire au N°.... de la rue, en vue de stériliser les œufs de goélands qui s'y trouvent.* »

Un arrêté a été pris le 23 janvier 2019

nature afin d'empêcher les rejets divers;

- sensibiliser les propriétaires de chiens afin qu'ils utilisent sachets et poubelles pour les déjections canines.

Ayez le bon geste pour le bien de tous ! Continuez à nous aider à garder notre ville propre.

Un grand merci aux bénéficiaires du RSA pour l'aide apportée ainsi qu'au service de nettoyage du week-end qui œuvrent pour le bien être de tous.

interdisant de jeter ou déposer des graines ou de la nourriture en tous lieux publics pour y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les goélands ou les pigeons.

Merci pour votre collaboration!

TROP DE BRÈMES !

Au plan d'eau du Hâble d'Ault les brèmes se sont reproduites à l'excès. Elles exercent une grande pression sur le milieu aquatique et privent les oiseaux de ressources alimentaires. En se référant au plan de gestion de la réserve, un arrêté préfectoral a autorisé une pêche de préservation pour rétablir un équilibre entre espèces, à la demande de l'ONCFS (Office National Chasse et Faune Sauvage), du Conservatoire du littoral et de la mairie de Cayeux-sur-Mer. 700 kg de brèmes capturées ont été envoyés en conserverie.



PLANTATIONS À LA VOLIÈRE

Les services municipaux ont réalisé des plantations dans la nouvelle volière anglaise située chemin des sables à La Mollière. De nombreuses essences à baie convenant particulièrement aux faisans ont été plantées.

Philippe Boutté



Pour Cayeux... Ensemble !
Bulletin d'Informations Municipales
Directeur de la publication :

Jean-Paul Lecomte

Rédactrice en chef : Martine Crépin
Maquette et réalisation : Deux-ci, d'eux-là
Crédits photo : Deux-ci, d'eux-là, Martine Crépin, Anne-Sophie Toutain, Monique Szablowski, Régis Rimbault, Sophie Hélène, Régis Beaudonnet.

Imprimé par SYD 80580 Pont-Rémy.
Merci de ne pas jeter sur la voie publique

Dépot légal à parution.